

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 1^{er} février 2021 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	M. Martin Bussières
M. Paul Audet	M. Marc Bouliane
Mme Jacqueline Demers	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Daniel Talbot. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Cette séance ordinaire se tient à huis clos. L'enregistrement de cette séance sera disponible éventuellement sur le site web de la Municipalité.

2021-02-29 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h22.

Adoptée.

2021-02-30 Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} février 2021

Il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

Ouverture de la session
Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} février 2021
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 11 janvier 2021
Résolution: Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

AFFAIRES NOUVELLES

Législation et Administration

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
Participation financière : cahier jeunesse le cantonnier
Résolution : Appui à Sogetel

Sécurité publique et civile (aucun item à ce point)

Transport routier et voirie locale

Contrat ponceau rang B-et-C
Chemins entretenus contrat hiver
Offre de service de l'arpenteur : chemins mitoyens

Hygiène du milieu (aucun item à ce point)

Urbanisme, environnement et aménagement du territoire

(aucun item à ce point)

Loisirs, culture et édifice communautaire

Résolution : octroi de contrat : rénovations intérieures
Résolution : modification de matériaux
Résolution : travaux de renforcement du plancher
Résolution : travaux de joints et peinture

Résolution : Paiement des comptes du 12 janvier au 1^{er} février 2021

Questions des élus et employés
Questions des contribuables
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

2021-02-31 Dispense de lecture du procès-verbal du 11 janvier 2021

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

2021-02-32 Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021

Il est proposé par M. Marc Bouliane

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 janvier 2021.

Adoptée.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

AFFAIRES NOUVELLES

LÉGISLATION ET ADMINISTRATION

2021-02-33 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local Vérification 2020

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 78 390 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution confirme que le total des dépenses admissibles s'élève à 98 725 \$ et ont été réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède informe le ministère des Transports que l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, sont conformes aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée.

2021-02-34 Cahier Jeunesse du Cantonier

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu majoritairement (la conseillère Jacqueline Demers n'ayant ni voté, ni participé aux délibérations) que le conseil municipal accepte de participer

financièrement au cahier Jeunesse produit par le Cantonier, par l'achat d'une publicité au coût de 125 \$.

Adoptée.

2021-02-35 Résolution : Appui à Sogetel

Considérant que la Municipalité souhaite que ses résidants puissent bénéficier d'un service Internet haute vitesse par fibre optique;

Considérant que l'entreprise Sogetel travaille à un projet de déploiement de fibre optique à la maison (FTTH) qui améliorerait la couverture en Internet haute vitesse sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que Sogetel se spécialise dans le déploiement de réseaux de fibre optique en milieu rural, ayant mené à bien des déploiements de fibre optique dans plusieurs dizaines de municipalités du Québec;

Considérant que Sogetel possède déjà un réseau de fibre optique à proximité de la Municipalité, qu'elle connaît le territoire et qu'elle est très bien placée géographiquement pour desservir la Municipalité à un coût raisonnable;

Considérant que Sogetel a l'intention de demander des subventions au Fonds pour la large bande universelle pour son projet de déploiement de fibre optique;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Bouliane

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède appuie l'entreprise Sogetel dans ses demandes de subventions au Fonds pour la large bande universelle pour son projet de déploiement de fibre optique dans la Municipalité.

Adoptée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

(Aucun item à ce point)

TRANSPORT ROUTIER ET VOIRIE LOCALE

2021-02-36 Contrat : Ponceau Rang B-et-C

Attendu qu'à la suite de l'ouverture des soumissions du 30 novembre 2020 pour le remplacement d'un ponceau de traverse sur le Rang B-et-C, il était opportun que l'ingénieur au dossier, M. Daniel Lapointe analyse les soumissions reçues;

Attendu que des soumissions étaient demandées pour deux types de ponceau, soit TBA ou PEHD-320;

Attendu que le choix retenu par le conseil est de remplacer le ponceau selon l'option A de la soumission, soit avec un ponceau PEHD R320;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est Cité Construction TM Inc. et que la soumission déposée s'élève à 41 903,13 \$ plus taxes, soit : 48 178,12 \$;

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement qu'un contrat soit octroyé à Cité Construction TM Inc. selon le montant de 48 178,12 \$, inscrit au bordereau de la soumission A, pour un ponceau PEHD R320.

Les plans, devis et bordereau de soumission font partie intégrante de cette résolution. Cette résolution octroyant le contrat à Cité Construction TM Inc. fait office de contrat.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du programme TECQ dès le printemps 2021.

Adoptée.

2021-02-37 Résolution : chemins à inclure dans le futur devis d'entretien des chemins en hiver

Attendu que le contrat d'entretien des chemins entretenus en hiver se termine au printemps 2021;

Attendu qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offre public pour obtenir des soumissions pour l'entretien des chemins en hiver;

Attendu que la directrice générale est mandatée pour l'élaboration du devis de soumission pour un contrat d'entretien en chemins d'hiver avec deux options : soit un contrat de trois ans et un contrat de cinq ans;

Attendu que les élus veulent inclure la forte majorité des chemins présentement déneigés par la Municipalité, qu'ils soient privés ou publics;

Attendu que les chemins inclus dans le prochain devis sont les suivants :

NOM	LONGUEUR (kilomètre)
3 ^e Rang canton de Stratford	1,12
3 ^e Rang canton de Price	0,08
Rang B-et-C	7,30
12 ^e Rang	0,50
9 ^e -et 10 ^e Rang	6,20
Chemin Marjobert	0,30
Chemin Giroux	0,70
11 ^e Rang	0,80
Rang A	2,50
2 ^e Rang	0,14
Chemin Thibodeau	0,08
Chemin Létourneau	2,90
Chemin du Hameau	3,30
Chemin Lacroix	1,00
Chemin Benoît-Giguère	0,10
TOTAL	27,02 km

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement qu'un appel d'offres public soit préparé par la directrice générale pour l'entretien des chemins en hiver, ci-haut cités. Les longueurs seront vérifiées avant de les inclure dans le devis.

Il est convenu qu'une option de trois ans et de cinq ans soit demandée dans le devis. Le devis sera transmis aux élus avant sa publication, pour approbation.

Adoptée.

2021-02-38 Offre de service de l'arpenteur : chemins mitoyens

Attendu qu'à la suite du dépôt de la réforme cadastrale du Canton de Stratford, nous constatons que trois tronçons du territoire sont mitoyens avec la Municipalité de la Paroisse de Disraeli;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale concernant l'entretien de ces sections de voies publiques;

Attendu que les secteurs visés sont situés dans le 9^e-et-10^e Rang, 11^e Rang et 12^e Rang;

Attendu qu'un certificat de piquetage avec l'installation de repères est requis afin de bien identifier les propriétés mitoyennes;

Attendu que l'arpenteur-géomètre M. Éric Bujold, de la firme Ecce Terra de Thetford, dépose une offre de service s'élevant à 1 900\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement que le conseil accepte l'offre de service de l'arpenteur-géomètre Éric Bujold, s'élevant à 1 900 \$ plus taxes, pour la production d'un certificat de piquetage et installation de repères aux limites des territoires mitoyens de la Municipalité de Sainte-Praxède et de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli.

Ces honoraires seront assumés à part égale entre les deux municipalités concernées.

Adoptée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun item pour ce point.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aucun item pour ce point.

LOISIRS, CULTURE ET ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE

2021-02-39 Octroi de contrat : rénovations intérieures

Attendu l'appel d'offres par invitations auprès de trois entrepreneurs pour des travaux de rénovations intérieures dans l'édifice municipal;

Attendu que le résultat de l'ouverture des soumissions a été déposé au conseil municipal le 11 janvier 2021;

Attendu que Construction A. Couture Inc. a soumis un prix forfaitaire s'élevant à 69 581,90 \$ plus taxes pour réaliser les travaux de rénovations;

Attendu que le bordereau de soumission a été transmis à l'architecte pour s'assurer de sa conformité;

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement que le conseil municipal accorde le contrat de
rénovations à Construction A. Couture Inc. selon le coût déposé de
69 581,90 \$ plus taxes, soit un total de 80 001,80 \$.

Les travaux devront débiter selon l'échéancier prévu. Cependant,
l'entrepreneur ne sera pas responsable des délais d'exécution ou de
fournitures de matériaux si des retards sont occasionnés en lien avec la
Covid-19.

Le maire et la directrice générale sont mandatés pour rédiger et signer le
contrat à intervenir entre l'entrepreneur et la Municipalité. Les plans, devis
et bordereau de soumission feront partie intégrante du contrat à intervenir.

Adoptée.

2021-02-40 Résolution : modification de matériaux

Attendu que par la résolution numéro 2021-01-25, adoptée le 11 janvier
2021, le conseil municipal mandatait la directrice générale pour une
rencontre avec l'entrepreneur Alain Couture afin de valider certains points
en lien avec sa soumission déposée pour les travaux de rénovations
intérieures de l'édifice municipal;

Attendu que cette rencontre a eu lieu le 18 janvier dernier et que
l'entrepreneur propose des changements pour le choix de portes, poignées et
largeur de portes pour les accès aux toilettes et aux douches du sous-sol;

Attendu que les modifications suggérées représentent un crédit applicable au
contrat de 4 187,45 \$ tout inclus;

Attendu que les propositions de changements ont été transmises aux élus
municipaux ainsi qu'à l'architecte Marie-Christine D. Croteau qui a
approuvé ces changements;

Attendu que l'article 938.0.4 du Code municipal permet cette modification
au contrat octroyé, puisque ces modifications ne changent pas la nature des
travaux;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Marc Bouliane
Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la directive de
changement proposée, représentant un crédit de 4 187,45 \$ tous frais inclus.

Adoptée.

2021-02-41 Résolution : travaux de renforcement du plancher

Attendu qu'il y a lieu de solidifier le plancher de la salle du conseil qui
s'affaisse et qui provoque des fissures sur le mur du local;

Attendu qu'avant d'entreprendre des rénovations au sous-sol, il est requis de
procéder à des travaux de renforcement par le plafond du sous-sol, en
installant deux poteaux ajustables et une poutre pour éviter que
l'affaissement progresse;

Attendu que cette réparation doit être exécutée avant de débiter les travaux
d'installation des douches et toilettes;

Attendu que Construction A. Couture Inc. dépose un estimé pour l'exécution de ces travaux, lequel s'élève à 315 \$ plus taxes.

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Construction A. Couture Inc., s'élevant à 315 \$ plus taxes pour la réalisation des travaux de renforcement du plancher de la salle de conseil.

Adoptée.

Travaux de joints et peinture

La directrice générale soumet aux élus une soumission pour réaliser des travaux de tirage de joints et de peinture dans la portion administrative de l'édifice municipal.

Il est convenu de reporter cette décision à une séance ultérieure puisqu'il est requis d'obtenir également des estimés pour le remplacement des fluorescents et du revêtement de plancher pour ces locaux.

2021-02-42 Estimés : couvre-plancher et luminaires

Attendu que des travaux d'entretien sont à prévoir dans les locaux administratifs de l'édifice municipal;

Attendu qu'avant d'octroyer un contrat pour les travaux de peinture et de joints, il est requis d'obtenir des estimés pour le remplacement des couvre-plancher et des fluorescents de ces locaux;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Bouliane
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement que le conseil mandate la directrice générale pour demander des estimés pour le remplacement des couvre-plancher et des fluorescents ;

Ces estimés devront être déposés au conseil à une séance ultérieure pour prise de décision.

Adoptée.

2021-02-43 Paiement des comptes du 1^{er} février 2021

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Jean-François Roy
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 12 janvier et le 1^{er} février 2021, laquelle s'élève à 83 861,02 \$.

Adoptée.

Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.
Je certifie que la Municipalité de Sainte-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Informations transmises par les élus ou employés

Questions formulées par les contribuables

2021-02-44 Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 19 h 40 h.

Adoptée

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.